

Bizanet

Crèche, nouveau restaurant, indemnités d'élus... au menu du conseil municipal

Christine Latore (liste Bizanet Oxygène) et Michel Loubière (dernier de la liste Réussir pour Bizanet) remplacent Luc Danton Ferrier et Marie-Chantal Bedos

Mercredi 20 septembre, 18 h 30. Chaque élu pénétrant dans la salle du conseil municipal s'étonne de voir autant de monde. Un public venu surtout pour un point : ces indemnités votées à la hausse en début de mandat qui ont engendré de vifs débats et démissions. « Les amis d'hier ne disent plus bonjour tout ça parce qu'on est avec Bernard Braem. C'est idiot », commente l'un des présents. Deux nouveaux conseillers prennent place à la table. Alain Vialade, maire, présente Chris-



Ce conseil municipal était presque une formalité.

tine Latore et Michel Loubière. L'équipe municipale au complet valide à l'unanimité l'achat d'un terrain où sera construite une crèche privée. Pour faciliter son installation, la commune décide de baisser le prix de 60 000 € à 52 000 € les 673 m² afin de répondre à la demande de Guillaume Di Folco dont les devis de travaux ont nettement augmenté avec l'inflation. La

cession du fonds de la Table du château et de son matériel, dont la commune s'est portée acqureur, intéresse deux personnes, dont l'ancien chef du restaurant Gaïa à Narbonne. Le tout est proposé au rachat à hauteur de 20 000 €. Malgré l'inquiétude concurrentielle de Cédric Thomas qui ne voudrait pas que les nouveaux « flinguent le Cercle ou Elodie l'été en demandant

un droit de terrasse sur l'espace public », la cession est votée à l'unanimité pour le futur L'Entre-deux qui devra s'acquitter de 500 € de loyer mensuel. Enfin, une voix contre et deux abstentions n'ont pas empêché de déterminer à nouveau les indemnités de fonction des élus. La délibération, qui a fait débat au conseil de juillet dernier et engendré de nouvelles démissions, a dû être remise à l'ordre du jour face aux remplacements de Luc Danton Ferrier et Marie-Chantal Bedos. « Ici, le maire, il partage. C'est pour ça que tout le monde a des sous. L'enveloppe globale est de 6 153,38 €. En brut, le maire touche 2 108, les adjoints 645 et les conseillers 163 € », a tenu à souligner Alain Vialade. Et malgré quelques petites explications de texte sur le rôle et le net de chacun, ce conseil municipal s'est déroulé sans anicroche.

Cyril Calsina

D'un village à l'autre

C'est l'ouverture pour Corbières XV



Thomas et tout le staff ont motivé le collectif pour ce début de saison.

La saison 2023-2024 débute ce dimanche 24 septembre au stade Georges-Bertrand de Saint-André-de-Roquelongue et de belle manière car l'affiche contre l'EFCS est alléchante. Même si quelques blessures viennent perturber la composition, l'effectif conséquent avec une réelle capacité dans le jeu devrait offrir du beau spectacle. Ils étaient une cinquantaine pour cette dernière semaine d'entraînement, preuve que ce derby n'est pas pris à la légère par les joueurs comme pour l'encadrement. La B menée par David Thibout

et David Rabier ouvrira le bal à 13 h 30 alors que la une de Cédric Rosalen, Sébastien Régy et Thomas Claviers donnera le coup d'envoi à 15 heures. C'est une grande journée de rugby qu'il ne faut surtout pas manquer. Les supporters sont attendus nombreux, pour ceux qui n'ont pas encore la carte, elle est disponible chez les dirigeants des 5 villages mais sera aussi en vente à l'entrée du stade dimanche. Elle est valable pour toute la saison et pour suivre toutes les équipes du club au tarif de 50 € l'adhérent et 80 € le couple.

Salles-d'Aude

Des cours de self-défense au dojo municipal

Un club de self-défense (également connu sous le nom de krav-maga) existe dans le village. Ce club a été créé en 2021 et l'activité se pratique au dojo municipal de Salles. Une rencontre a été organisée avec Jean Marti, le responsable de cette association. Dans sa jeunesse, Jean Marti a pratiqué du judo, puis au fil des années, il a découvert d'autres disciplines de sports de combat. Après une grave blessure, il a posé son sac de pratiquant pour faire un bilan de son parcours sportif. Désormais il s'est orienté vers la self-défense. « J'enseigne ce sport comme une méthode de survie car la rue est violente et n'a pas de règles. L'objectif est



Un groupe étoffé autour des instructeurs.

que le pratiquant se forme en un minimum de temps à des techniques de combats rapprochés (sans règles) visant essentiellement les points faibles du corps.

L'idée est de travailler également certains principes comme éviter les situations à risques, instaurer un dialogue, l'humilité, le respect, avec une mise en situation de

stress et une remise en question permanente des techniques car chaque pratiquant est différent ». Pour enseigner, Jean Marti donne de sa personne et s'appuie également sur deux autres instructeurs de krav-maga, Barbara et Vincent.

Cet enseignement s'ouvre à un large public à partir de 17 ans. Les cours ont lieu le mardi et le jeudi à 19 h 30 à partir du 4 octobre le mercredi à 19 h 30, deux fois par mois. La cotisation annuelle s'élève à 175 € avec des cours d'essais jusqu'à fin octobre.

> Pour tout renseignement Jean Marti au 06 12 99 87 08



Ils étaient une cinquantaine pour cette dernière semaine d'entraînement.

Gruissan DU CHÂTEAU À LA MER

● ESPACE DE VIE SOCIALE

La MJC renouvelle son agrément en 2024. Afin d'adapter son offre aux besoins, elle lance une enquête publique dont le lien est accessible depuis les pages Facebook : MJC de Gruissan et Espace de Vie Sociale MJC Gruissan ou sur son site <https://www.mjc-gruissan.com/evs/> La durée de réponse est d'environ 5 à 7 minutes.

● RÉTROSPECTIVE PIERRE RICHARD

Au cinéma Pierre Richard, à 20 h 30, ce soir, *Un nuage entre les dents* et dimanche à 15 heures *Le grand blond avec une chaussure noire*. Tarifs : normal : 6 €, réduit : 4,50 €.

● FILM, DÉBAT ET NETTOYAGE

Ce samedi 23 septembre, à 20 h 30 au cinéma Pierre Richard, film/débat *L'Aude au fil de l'eau*, d'Hervé Grubay la descente du fleuve Aude, depuis sa source dans les montagnes pyrénéennes jusqu'à la mer. 170 km à pied, à vélo ou en canoë. En présence du réalisateur. **Dimanche**, opération nettoyage citoyen. Rendez-vous à 9 h 30 à l'arrêt de bus avenue d'Occitanie, plage des chalets côté Port.

● CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance, **lundi 25 septembre** à 18 heures au palais des Congrès. Ordre du jour disponible sur le site de la Ville. Entrée libre.

Armissan AU CŒUR DE LA CLAPE

● RUGBY

Ce dimanche 24 septembre au stade de la Clape, à 15 heures aura lieu la première rencontre du championnat régional de rugby 4^e série qui opposera le Racing Clape Armissan XV au club de rugby de Caunes-Minervois.

C.d.-P.

> Renseignements auprès de la MJC de Coursan : 04 68 33 37 21, 10 place Voltaire.

Coursan

POINT VIRGULE

● PAROISSE DE LA CLAPE

Ce vendredi à 15 h 30, messe à résidence Jules-Séguéla à Salles-d'Aude.

● PERMIS DE VÉGÉTALISER

Les éditions précédentes de l'opération « Permis de végétaliser » ayant eu un franc succès, la commune renouvelle l'opération. Les inscriptions (avant le 1^{er} octobre) se font sur le site de la ville : <https://www.coursan.fr/fr/mairie/urbanisme/permis-de-vegetaliser> ou directement en mairie. La commune vous offre la plante, le pot, la treille et se charge de la préparation du trou. Il ne vous reste plus qu'à la planter. Et si vous avez déjà participé les années précédentes, rien ne vous empêche de déposer un nouveau dossier (il sera étudié en fonction du nombre de nouvelles demandes).

● HOMMAGE AUX HARKIS

La Journée nationale d'hommage aux Harkis se déroulera Espace Bernard-Dourache le **lundi 25 septembre** à 11 h 30. Rendez-vous sur le site à 11 h 15.

Nouveau à la MJC : le muay thai comme « thérapie reconstructive »

Le muay thai est un art martial et un sport de combat, classé parmi les boxes pieds-poings. Cette activité est utile pour se défendre, se défouler et garder la maîtrise de soi, mais elle peut aussi être une aide précieuse pour se reconstruire après une grave maladie. Cette nouvelle ac-

tivité sera bientôt proposée par la MJC, en parallèle avec la boxe thai. Pour guider ceux qui auront envie de se lancer dans cette « aventure de reconstruction » à la fois sportive mais aussi mentale, c'est un des fondateurs de la section boxe thai, Jean-Paul Pech,

qui va mener cette « opération ». Retrouver de la motricité, de la gestuelle un minimum d'agressivité positive, de la souplesse, réveiller son corps mais aussi son mental parfois engourdi par tant d'épreuves font également partie des buts de cette expérience à découvrir.

Un certificat médical d'aptitude sera nécessaire et un cours d'essai sera proposé avant toute nouvelle inscription. Les séances dureront 45 minutes, de 17 h 45 à 18 h 45 environ, et se passeront le **jeudi à partir du 21 octobre** aux trois salles. Elles seront ouvertes à tous les âges.

C.d.-P.



Jean-Paul Pech en action.